



**Motion proposés par les élus FCPE
Conseil d'Administration collège Pablo Picasso à Bron
27 septembre 2012**

A laquelle s'associent tous les élus des personnels du collège.

Restauration scolaire : on ne spéculé pas sur la santé de nos enfants...

Lors de sa séance du 30 mars 2012, le Conseil Général a décidé de privatiser l'ensemble des demi-pensions des collèges du Rhône, l'objectif affiché étant de réaliser des économies.

Tous les restaurants scolaires seront concernés dans les 5 ans à venir, même ceux dont le fonctionnement fait l'objet d'un satisfécit de la part des établissements, des parents et des élèves.

Cette décision politique, prise sans consulter les Conseils d'Administration des collèges, se traduira inéluctablement par la dégradation de la qualité de l'assiette de nos enfants.

« Le service de restauration scolaire répond à un besoin d'intérêt général. Il offre aux enfants la garantie d'un repas complet et équilibré dans la journée. Le Conseil Général ne doit pas se dessaisir de cette mission de service public. »

L'élaboration sur place des repas, favorisant les circuits courts, les produits frais et de saison est loin d'être la priorité des entreprises de restauration collectives dont l'objectif est de faire du profit.

La qualité des prestations des multinationales de la restauration est difficile et onéreuse à contrôler. Prévenir les dérives et s'assurer du respect du cahier des charges sur le long terme suppose le maintien d'équipes de contrôle de gestion, ce qui est incompatible avec les économies envisagées.

Nous demandons que le Conseil Général laisse le choix de passage en délégation de service public aux élus du Conseil d'Administration du collège et étudie d'autres possibilités pour réaliser des économies que celles qui consistent à détériorer la qualité des repas de nos enfants.